



« Ville sportive » des Pays de la Loire édition 2023

49 collectivités sur la ligne de départ

Le 20 décembre 2023

Le **Comité Régional Olympique et Sportif** (C.R.O.S.) des Pays de la Loire en collaboration avec les **Comités Départementaux Olympiques et Sportifs** (C.D.O.S.) organise depuis 2011 un label « **Ville Sportive** » pour les communes du territoire ligérien. Ce label « Ville sportive », attaché au symbole de la **Flamme Olympique**, récompense les actions menées par les Collectivités locales en faveur du sport et de l'activité physique.

Pour cette édition 2023, **49 candidatures ont été validées** parmi celles-ci 29 sont des nouvelles requérantes, pour être récompensées par l'attribution de une à cinq flammes. Elles viendront s'ajouter aux 58 communes labellisées lors de la campagne 2021.

Ce label a pour vocation de valoriser les communes qui mobilisent un environnement favorable à la pratique des activités physiques et du sport, vecteur social important au sein des territoires.

Cette labellisation répond à un double objectif :

- **Valoriser l'investissement des collectivités territoriales** œuvrant de manière significative au développement du sport (équipements, soutien aux associations, animation territoriale, ...)
- **Renforcer la dynamique associative** et amplifier les relations entre les clubs et les services municipaux (communication, formation, mise à disposition des équipements, ...)
- **Encourager le bénévolat** durant cette pandémie qui frappe de plein fouet les activités et retrouver les pratiquant(e)s dans nos clubs

Le bilan des éditions précédentes montre à l'évidence que ce label permet de mettre en valeur la dynamique associative locale et de renforcer également l'engagement associatif en transformant les volontés individuelles, quelquefois concurrentielles, en un projet commun de développement du sport, de tous les sports...

Cette campagne de labellisation sera également l'occasion de décerner le **Challenge de la commune la plus sportive des Pays de la Loire** qui depuis près de 25 ans récompense les communes exemplaires dans la mise en place de politiques sportives performantes. Cette édition 2023 verra donc un passage de témoin avec les communes lauréates du challenge en 2021 :

- **GORRON (53)** - 1ère catégorie
- **LA FERTE BERNARD (72)** - 3ème catégorie
- **MONTOIR DE BRETAGNE (44)** - 2ème catégorie
- **LES HERBIERS (85)** - 4ème catégorie

Et également **OMBREE D'ANJOU (49)** – Prix Spécial du Jury

Toutes les infos sur villesportive.paysdelaloire.org



COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DES PAYS DE LA LOIRE
<http://paysdelaloire.franceolympique.com>

Contact : Ywann DUPRE / 02 40 58 00 42 / ywanndupre@franceolympique.com